

## RAPPORT FINANCIER 2016 – Sylvie LARAIGNE

Le déficit de l'exercice 2016 s'établit à 302 914 euros.

Présentation simplifiée du compte de résultat

	2016	2015	Variation
Licences affiliation	76 384	481 008	
Reversions FFBA	-36 353	-246 428	
Reversions CODEP	-31 229	-81 390	
<b>RESULTAT SUR LICENCES</b>	<b>8 802</b>	<b>153 190</b>	
Inscription compétitions/ stages	39 434	17 511	
Participation aux frais	40 926	36 708	
Subventions ETAT	105 165	42 718	
Subventions FFBA	50 800	30 274	
Autres produits	2 728	2 684	
<b>PRODUITS APRES REVERSION</b>	<b>247 855</b>	<b>283 085</b>	
Achats charges	-193 823	-119 318	
Reversions CLUBS et autres	-21 797	-26 638	
Salaires et charges sociales	-289 841	-144 440	
Autres charges	-147	-582	
<b>RESULTAT ACTIVITE</b>	<b>-257 753</b>	<b>-7 894</b>	
Produits exceptionnels	8609		
Charges exceptionnelles	-38 987		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-30 378</b>		
Amortissement	-14 782	- 9595	
<b>RESULTAT</b>	<b>-302 914</b>	<b>-17 489</b>	

Les trois ligues POITOU CHARENTES, LIMOUSIN, AQUITAINE ont fusionné en 2016 avec un effet rétroactif sur le plan comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce déficit s'explique par deux points principaux :

- Lors d'un comité d'administration il a été décidé de changer de méthode de comptabilisation des licences à savoir de neutraliser en produits et charges constatées d'avance les licences, affiliations de la nouvelle saison sportive 2016/2017 et des reversements FFBA et CODEP correspondants. Le bilan du 31 décembre 2017 correspondra à l'année sportive 2016/2017. Il ne reste dans les comptes au 31 décembre 2016 que la fin de la saison sportive 2015/2016. L'impact financier du changement de méthode est de 250 626€ qui se décompose comme suit :
  - o Pour les licences et affiliations 771 603€
  - o Pour les reversions FFBA 416 415€
  - o Pour les reversions CODEP 104 562€

Remarque : avant le changement de méthode déficit de 52 288€, après le changement de méthode déficit de 302 914€

- Les ligues POITOU CHARENTES et LIMOUSIN avaient une comptabilité de trésorerie et non d'engagement ce qui se traduit dans les comptes par un déficit de 30 378€ (cf résultat exceptionnel)

Enfin, l'activité en propre est seulement déficitaire d'environ 22 000€ dont 14 782€ d'amortissement.

La ligue malgré la fusion a su maîtriser ces charges fixes et variables. Au 31 décembre 2016, les disponibilités de la ligue sont de 595 328€. L'équilibre financier de la ligue n'est pas remis en cause. Les fonds propres de l'association sont de 200 410€ au 31.12.2016.

Pour 2017, la ligue doit continuer dans la maîtrise de ces charges fixes et variables